

**OBJET : Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française.
Horaires hebdomadaires des trois phases - Horaires de la formation professionnelle des trois phases.**

Réseaux : CF
Niveaux et services : Secondaire (Spéc)
Période : A partir du 1^{er} septembre 2006

- Aux Directions des Etablissements de l'Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Membres du service d'Inspection de l'Enseignement spécialisé ;
- Aux Directions des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres P.M.S. ;
- Aux Directions des Centres P.M.S. spécialisés de la Communauté française ;
- Aux Directeurs des Internats et des Homes d'accueil de la Communauté française ;
- A la Directrice du Centre d'Autoformation et de Formation continuée des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française.

Autorité : Directeur général adjoint

Signataire : Jean STEENSELS

Gestionnaires : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

Personne-ressource :

Guy FOSTY – bureau 1G54

Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles

Référence facultative : 326/2006/259

Renvois :

Nombre de pages : texte : 33

Bruxelles, le 02/06/06

Aux Directions des Etablissements de l'Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française ;

Pour information :

Aux Membres du service d'Inspection de l'Enseignement spécialisé ;

Aux Directions des Hautes Ecoles organisées par de la Communauté française ;

Aux Membres du service d'Inspection des Centres P.M.S. ;

Aux Directions des Centres P.M.S. spécialisés de la Communauté française ;

Aux Directeurs des Internats et des Homes d'accueil de la Communauté française ;

A la Directrice du Centre d'Autoformation et de Formation continuée des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française.

II/JS/GF/326/2006/259
Guy FOSTY : ☎ 02/690.81.19.

OBJET : Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française. Horaires hebdomadaires des trois phases - Horaires de la formation professionnelle des trois phases.

En application du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé et plus particulièrement, en ce qui concerne l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3, vous trouverez ci-jointes, les nouvelles modalités d'organisation de la rentrée scolaire 2006-2007.

Cette nouvelle organisation continue à se faire de manière progressive. C'est ainsi qu'au 1^{er} septembre 2006, les nouvelles grilles sont définitivement d'application pour les deux premières phases. En troisième phase, les nouvelles grilles sont applicables pour les élèves venant de la deuxième phase et étant déjà concernés par la nouvelle organisation prévue par le décret du 3 mars 2004 (ancienne 4^e année).

Toutefois, ainsi que le prévoit l'article 337 du décret susvisé, les élèves, qui se trouvaient en deuxième phase (5^e année) ou en troisième phase (6^e année) de forme 3, en 2005-2006, peuvent poursuivre leur formation selon les anciennes règles et obtenir ainsi le certificat

de qualification de fin de deuxième phase et, éventuellement, le certificat de qualification complémentaire de troisième phase. Les anciennes grilles sont donc toujours applicables pour ces élèves et pour la dernière fois, jusqu'en juin 2007.

La circulaire n° 234 du 8 février 2002 (137/2001/259) fixant les horaires hebdomadaires de la formation professionnelle prévue dans les trois phases sera abrogée au 1^{er} septembre 2007.

La circulaire 1195 du 8 août 2005 et le programme y annexé (292/2005/259) sont abrogés à la date du 1^{er} septembre 2006.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

**Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau
d'Enseignement organisé par la Communauté française**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE ORGANISE PAR
LA COMMUNAUTE FRANÇAISE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 3

HORAIRES HEBDOMADAIRES DES TROIS PHASES

***HORAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DES TROIS PHASES***

326/2006/259

HORAIRE HEBDOMADAIRE DES TROIS PHASES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ ORGANISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ENSEIGNEMENT DE FORME 3

	PHASE 1		PHASE 2 (1)	PHASE 3 (1)
	<i>Obs.</i>	<i>Secteur</i>	<i>Groupe prof</i>	<i>Métier</i>
Religion-Morale	2	2	2	2
Formation de base	18	14	9	9
Français (2)	5	4	3	3
Mathématique (3)	5	4	3	3
Éducation physique	4	4	3	2
Éducation artistique (4)	4	2	-	-
Éducation sociale (5)	-	-	-	1
Formation professionnelle (6)	12	15	21	24
Activités au choix (7)	3 ou 4	4 ou 5	3 ou 4	0 ou 1
Éducation sociale (5)	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Langue moderne (8)	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Activités liées à l'éducation physique et sportive	0 à 4	0 à 4	0 ou 1	0 ou 1
Activités liées au projet d'établissement (9)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 ou 1
Activités de soutien pédagogique (10)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 ou 1
TOTAL	35/36	35/36	35/36	35/36

(1)

Pour rappel, le regroupement d'élèves de phase 1 et de phase 3 n'est pas autorisé et les élèves de phase 2 et de phase 3 peuvent être regroupés.

Cependant, à partir du 1^{er} septembre 2007, le regroupement d'élèves de phase 2 et de phase 3 ne sera plus autorisé.

(2)

Les activités du cours de français doivent rencontrer les compétences-seuils de français mais aussi les compétences prioritaires d'histoire et d'actualité.

Le professeur de français gère la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume la responsabilité de cette gestion.

(3)

Les activités du cours de mathématique doivent rencontrer les compétences-seuils de mathématique mais aussi les compétences prioritaires de science et de géographie.

Le professeur de mathématique gère la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume la responsabilité de cette gestion.

(4)

En 1^{ère} observation, le cours d'éducation artistique doit comporter les volets "éducation plastique" et "éducation musicale" à raison de 2 périodes chacun.

Dans la phase 1 (secteur professionnel), le libre choix est laissé au chef d'établissement entre le cours d'éducation plastique et le cours d'éducation musicale.

(5)

L'éducation sociale s'inscrit dans la logique des orientations reprises par le décret du 24 juillet 1997 (missions de l'enseignement) et comporte essentiellement l'éducation à la citoyenneté.

(6)

En 1^{ère} observation, la formation professionnelle comporte des cours représentatifs de maximum 3 secteurs professionnels avec un minimum de 4 périodes par cours.

Le choix des cours doit faire l'objet de l'approbation de l'inspection.

(7)

Les activités au choix de l'établissement permettent d'ajuster l'enseignement aux intérêts et aux projets des élèves.

Elles conduisent chaque établissement à prendre en compte des données liées aux profils de formation spécifiques de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3.

Pendant la durée de la phase, il est nécessaire d'assurer la continuité du choix proposé.

Les activités au choix de l'établissement doivent faire l'objet de l'approbation de l'inspection.

(8)

Dans le cadre des activités au choix, le cours de langue moderne peut être :

- d'une période lorsque ce cours est organisé dans la formation professionnelle ;
- de 2 périodes lorsque ce cours n'est pas organisé dans la formation professionnelle.

(9)

Activités liées au projet d'établissement :

- exploitation de l'outil informatique ;
- cours lié(s) à la formation professionnelle ;
-

Si l'établissement choisit d'organiser une(des) période(s) liée(s) à la formation professionnelle, elle(s) doit(doivent) être attribuée(s) à un professeur assurant déjà des activités de la formation professionnelle.

(10)

Les activités de soutien pédagogique doivent être attribuée(s), en fonction de leur destination, à un professeur assurant déjà une activité de la formation de base ou de la formation professionnelle.

AGRONOMIE	8
Horticulture.....	8
Ouvrier jardinier (47)	8
Ouvrier en exploitation horticole (47)	8
INDUSTRIE	10
Construction métallique	10
Ferronnier (47)	10
Mécanique : garage	10
Ouvrier mécanicien pour cycles et petits engins (342 – QP).....	10
Aide mécanicien garagiste (47).....	10
Mécanique : carrosserie - tôlerie.....	11
Préparateur de travaux de peinture en carrosserie (47).....	11
Tôlier en carrosserie (47)	11
Peintre en carrosserie (47).....	11
CONSTRUCTION	14
Construction – gros œuvre	14
Maçon (47).....	14
Ouvrier carreleur (47).....	14
Paveur (47)	14
Bois.....	15
Monteur - Placeur d'éléments menuisés (47).....	15
Équipement du bâtiment.....	15
Monteur en sanitaire (47).....	15
Monteur en chauffage (47).....	15
Parachèvement du bâtiment	16
Ouvrier en peinture du bâtiment (47)	16
Ouvrier plafonneur (47).....	16
Ouvrier en peinture et en revêtement des murs et des sols (342 – QP)	16
Couverture du bâtiment	17
Poseur de couvertures non métalliques (47).....	17
Maintenance	17
Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)	17
HÔTELLERIE – ALIMENTATION	20
Restauration.....	20
Commis de cuisine (47)	20
Commis de salle (47).....	20
Ouvrier polyvalent en restauration rapide (342 – QP).....	20
Boulangerie – pâtisserie	21
Ouvrier en boulangerie – pâtisserie	21
(342 – QP)	21
HABILLEMENT – TEXTILE	23
Habillement.....	23
Ouvrière retoucheuse (47)	23
Piqueuse polyvalente (47).....	23
ARTS APPLIQUÉS	25
Imprimerie – reliure	25
Ouvrier en imprimerie (342 – QP)	25

Ouvrier en imprimerie – reliure (342 – QP)	25
Reliure – encadrement.....	25
Ouvrier en reliure – encadrement (342 – QP)	25
Ouvrier en reliure (342 – QP).....	26
Ouvrier en encadrement (342 – QP)	26
ÉCONOMIE	28
Travaux de magasin	28
Auxiliaire de magasin (47).....	28
Équipier logistique (47)	28
Travaux de bureau.....	29
Assistant de réception – téléphoniste (47)	29
Encodeur de données (47).....	29
SERVICE AUX PERSONNES.....	32
Services sociaux et familiaux.....	32
Aide ménagère (47)	32
Aide logistique en collectivités (47)	32
Ouvrière en blanchisserie – nettoyage à sec (47).....	32
Technicienne de surface – nettoyeuse (47)	33

Secteur professionnel 1 : AGRONOMIE

Première phase (secteur)	Deuxième phase	Troisième phase																																																																					
AGRONOMIE	Horticulture	Ouvrier jardinier (47)																																																																					
<table border="1"> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier (1) - horticulture</td> <td>PP</td> <td>[12] 12</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> </table>	Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier (1) - horticulture	PP	[12] 12	TOTAL		15	<table border="1"> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) : - travaux d'horticulture (2)</td> <td>PP</td> <td>[18] 18</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </table>	Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) : - travaux d'horticulture (2)	PP	[18] 18	TOTAL		21	<table border="1"> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) : - entretien des parcs et jardins</td> <td>PP</td> <td>[18 à 21] 18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (2)</td> <td>PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">24</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier en exploitation horticole (47)</td> </tr> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) : - horticulture</td> <td>PP</td> <td>[18 à 21] 18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (2)</td> <td>PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">24</td> </tr> </table>	Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) : - entretien des parcs et jardins	PP	[18 à 21] 18 à 21	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3	TOTAL		24	Ouvrier en exploitation horticole (47)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) : - horticulture	PP	[18 à 21] 18 à 21	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3	TOTAL		24
Technologie	CT	1																																																																					
Hygiène et sécurité	CT	1																																																																					
Lecture de plans	CT	1																																																																					
Pratique du métier (1) - horticulture	PP	[12] 12																																																																					
TOTAL		15																																																																					
Technologie	CT	1																																																																					
Hygiène et sécurité	CT	1																																																																					
Lecture de plans	CT	1																																																																					
Pratique du métier y compris les stages (1) : - travaux d'horticulture (2)	PP	[18] 18																																																																					
TOTAL		21																																																																					
Technologie	CT	1																																																																					
Hygiène et sécurité	CT	1																																																																					
Lecture de plans	CT	1																																																																					
Pratique du métier y compris les stages (1) : - entretien des parcs et jardins	PP	[18 à 21] 18 à 21																																																																					
Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3																																																																					
TOTAL		24																																																																					
Ouvrier en exploitation horticole (47)																																																																							
Technologie	CT	1																																																																					
Hygiène et sécurité	CT	1																																																																					
Lecture de plans	CT	1																																																																					
Pratique du métier y compris les stages (1) : - horticulture	PP	[18 à 21] 18 à 21																																																																					
Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3																																																																					
TOTAL		24																																																																					
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Ce cours comprend les compétences d'horticulture et d'entretien des parcs et jardins.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>																																																																					

Secteur professionnel 2 : INDUSTRIE

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
INDUSTRIE			Construction métallique			Ferronnier (47)		
Technologie	CT	1	Technologie	CT	1	Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier (1) (2) :		[12]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- mécanique ajustage (3)	PP	0 à 9	- travaux de construction métallique (2)	PP	18	- ferronnerie	PP	18 à 21
- mécanique : garage (3)	PP	0 à 9						
- mécanique : carrosserie - tôlerie (3)	PP	0 à 9				Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
- cycles – moteurs – petits engins (3)	PP	0 à 9						
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		24
			Mécanique : garage			Ouvrier mécanicien pour cycles et petits engins (342 – QP)		
			Technologie	CT	1	Technologie	CT	1
			Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1
			Lecture de plans	CT	1	Lecture de plans	CT	1
			Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
			- travaux de mécanique garage (3)	PP	18	- mécanique sur cycles et petits moteurs	PP	18 à 21
			TOTAL		21	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
						TOTAL		24
						Aide mécanicien garagiste (47)		
			Technologie	CT	1	Technologie	CT	1
			Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1
			Lecture de plans	CT	1	Lecture de plans	CT	1
			Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
			- mécanique garage	PP	18 à 21	- mécanique garage	PP	18 à 21
			Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
			TOTAL		24	TOTAL		24

Mécanique : carrosserie - tôlerie		
Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]
- travaux de carrosserie	PP	18
TOTAL		21

Préparateur de travaux de peinture en carrosserie (47)		
Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- travaux de préparation de peinture en carrosserie	PP	18 à 21
Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
TOTAL		24

Tôlier en carrosserie (47)		
Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- tôlerie	PP	18 à 21
Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
TOTAL		24

Peintre en carrosserie (47)		
Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- peinture en carrosserie	PP	18 à 21
Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
TOTAL		24

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi.</p> <p>(3) Cours à choisir en rapport avec le groupe professionnel de la deuxième phase.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Ce cours comprend les compétences d'ajustage, d'usinage et de soudage.</p> <p>(3) Ce cours comprend les compétences d'entretien de cycles, de petits moteurs et de véhicules.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>
---	---	---

Secteur professionnel 3 : CONSTRUCTION

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
CONSTRUCTION			Construction – gros œuvre			Maçon (47)		
Technologie	CT	1	Technologie	CT	1	Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier (1) (2) :		[12]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- bois (3)	PP	0 à 9	- travaux de gros œuvre (2)	PP	18	- maçonnerie	PP	18 à 21
- construction – gros œuvre (3)	PP	0 à 9						
- équipement du bâtiment (3)	PP	0 à 9						
- parachèvement du bâtiment (3)	PP	0 à 9						
- couverture du bâtiment (3)	PP	0 à 9						
- horticulture (4)	PP	0 ou 4						
						Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		24
						Ouvrier carreleur (47)		
						Technologie	CT	1
						Hygiène et sécurité	CT	1
						Lecture de plans	CT	1
						Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
						- carrelage	PP	18 à 21
						Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3
						TOTAL		24
						Paveur (47)		
						Technologie	CT	1
						Hygiène et sécurité	CT	1
						Lecture de plans	CT	1
						Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
						- pavage	PP	18 à 21
						Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3
						TOTAL		24

	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Bois</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[18]</td> </tr> <tr> <td>- travaux de menuiserie</td> <td>PP</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Bois			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	- travaux de menuiserie	PP	18	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur - Placeur d'éléments menuisés (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- menuiserie (2)</td> <td>PP</td> <td>18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (6)</td> <td>PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table>	Monteur - Placeur d'éléments menuisés (47)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- menuiserie (2)	PP	18 à 21	Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3	TOTAL		24
Bois																																															
Technologie	CT	1																																													
Hygiène et sécurité	CT	1																																													
Lecture de plans	CT	1																																													
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]																																													
- travaux de menuiserie	PP	18																																													
TOTAL		21																																													
Monteur - Placeur d'éléments menuisés (47)																																															
Technologie	CT	1																																													
Hygiène et sécurité	CT	1																																													
Lecture de plans	CT	1																																													
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																																													
- menuiserie (2)	PP	18 à 21																																													
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3																																													
TOTAL		24																																													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Équipement du bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[18]</td> </tr> <tr> <td>- travaux sur tuyauterie</td> <td>PP</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Équipement du bâtiment			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	- travaux sur tuyauterie	PP	18	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur en sanitaire (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- sanitaire (3)</td> <td>PP</td> <td>18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (6)</td> <td>PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table>	Monteur en sanitaire (47)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- sanitaire (3)	PP	18 à 21	Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3	TOTAL		24
Équipement du bâtiment																																															
Technologie	CT	1																																													
Hygiène et sécurité	CT	1																																													
Lecture de plans	CT	1																																													
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]																																													
- travaux sur tuyauterie	PP	18																																													
TOTAL		21																																													
Monteur en sanitaire (47)																																															
Technologie	CT	1																																													
Hygiène et sécurité	CT	1																																													
Lecture de plans	CT	1																																													
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																																													
- sanitaire (3)	PP	18 à 21																																													
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3																																													
TOTAL		24																																													
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur en chauffage (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- chauffage (3)</td> <td>PP</td> <td>18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (6)</td> <td>PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table>	Monteur en chauffage (47)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- chauffage (3)	PP	18 à 21	Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3	TOTAL		24																					
Monteur en chauffage (47)																																															
Technologie	CT	1																																													
Hygiène et sécurité	CT	1																																													
Lecture de plans	CT	1																																													
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																																													
- chauffage (3)	PP	18 à 21																																													
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3																																													
TOTAL		24																																													

Parachèvement du bâtiment		
Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]
- travaux de parachèvement (3)	PP	18
TOTAL		21

Ouvrier en peinture du bâtiment (47)		
Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- peinture du bâtiment	PP	18 à 21
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3
TOTAL		24

Ouvrier plafonneur (47)		
Technologie	CT	1
Hygiène et sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- plafonnage	PP	18 à 21
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3
TOTAL		24

Ouvrier en peinture et en revêtement des murs et des sols (342 – QP)		
Technologie	CT	1
Hygiène et de sécurité	CT	1
Lecture de plans	CT	1
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
- peinture du bâtiment	PP	5 ou 6
- revêtement des murs et des sols	PP	13 à 15
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3
TOTAL		24

	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Couverture du bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td>[18]</td> </tr> <tr> <td>- travaux de couverture</td> <td>PP</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Couverture du bâtiment			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	- travaux de couverture	PP	18	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Poseur de couvertures non métalliques (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td>[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- travaux de couverture</td> <td>PP</td> <td>18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (6)</td> <td>PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table>	Poseur de couvertures non métalliques (47)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- travaux de couverture	PP	18 à 21	Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3	TOTAL		24																		
Couverture du bâtiment																																																																	
Technologie	CT	1																																																															
Hygiène et sécurité	CT	1																																																															
Lecture de plans	CT	1																																																															
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]																																																															
- travaux de couverture	PP	18																																																															
TOTAL		21																																																															
Poseur de couvertures non métalliques (47)																																																																	
Technologie	CT	1																																																															
Hygiène et sécurité	CT	1																																																															
Lecture de plans	CT	1																																																															
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																																																															
- travaux de couverture	PP	18 à 21																																																															
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3																																																															
TOTAL		24																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Maintenance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td>[18]</td> </tr> <tr> <td>- horticulture (4)</td> <td>PP</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>- construction – gros oeuvre</td> <td>PP</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>- parachèvement du bâtiment</td> <td>PP</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>- bois (5)</td> <td>PP</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Maintenance			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	- horticulture (4)	PP	6	- construction – gros oeuvre	PP	2	- parachèvement du bâtiment	PP	3	- bois (5)	PP	7	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Lecture de plans</td> <td>CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td>[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- horticulture (4)</td> <td>PP</td> <td>6 ou 7</td> </tr> <tr> <td>- construction – gros oeuvre</td> <td>PP</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>- parachèvement du bâtiment</td> <td>PP</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>- bois (5)</td> <td>PP</td> <td>7 à 9</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (6)</td> <td>PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Lecture de plans	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- horticulture (4)	PP	6 ou 7	- construction – gros oeuvre	PP	2	- parachèvement du bâtiment	PP	3	- bois (5)	PP	7 à 9	Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3	TOTAL		24
Maintenance																																																																	
Technologie	CT	1																																																															
Hygiène et sécurité	CT	1																																																															
Lecture de plans	CT	1																																																															
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]																																																															
- horticulture (4)	PP	6																																																															
- construction – gros oeuvre	PP	2																																																															
- parachèvement du bâtiment	PP	3																																																															
- bois (5)	PP	7																																																															
TOTAL		21																																																															
Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)																																																																	
Technologie	CT	1																																																															
Hygiène et sécurité	CT	1																																																															
Lecture de plans	CT	1																																																															
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																																																															
- horticulture (4)	PP	6 ou 7																																																															
- construction – gros oeuvre	PP	2																																																															
- parachèvement du bâtiment	PP	3																																																															
- bois (5)	PP	7 à 9																																																															
Cours complémentaire(s) (6)	PP	0 à 3																																																															
TOTAL		24																																																															

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi.</p> <p>(3) Cours à choisir en rapport avec le groupe professionnel de la deuxième phase.</p> <p>(4) Cours préparant au choix du groupe professionnel "Maintenance".</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Ce cours comprend les compétences de maçonnerie, de carrelage et de pavage.</p> <p>(3) Ce cours comprend les compétences de peinture du bâtiment, de plafonnage et de recouvrement des murs et des sols.</p> <p>(4) Les compétences de ce cours concerneront l'entretien des espaces autour d'un bâtiment.</p> <p>(5) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concerneront le montage et le placement d'éléments menuisés.</p> <p>(3) Ce cours comprend les compétences de montage.</p> <p>(4) Les compétences de ce cours concerneront l'entretien des espaces autour d'un bâtiment.</p> <p>(5) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.</p> <p>(6) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>
--	--	--

Secteur professionnel 4 : HÔTELLERIE – ALIMENTATION

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
HÔTELLERIE – ALIMENTATION			Restauration			Commis de cuisine (47)		
Technologie	CTPP/CT	1	Technologie	CTPP/CT	1	Technologie	CTPP/CT	1
Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	2
Éducation familiale et sanitaire	CTPP/CT	1	Éducation familiale et sanitaire	CTPP/CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
Pratique du métier (1) :		[12]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18]	- art culinaire	CTPP/PP	18 à 21
- art culinaire (3)	CTPP/PP	3 ou 6	- art culinaire	CTPP/PP	8	- salle	CTPP/PP	8
- salle	CTPP/PP	3	- salle	CTPP/PP	8	- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	0 à 3
- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	3	- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	2	Cours complémentaire(s) (2)	CTPP/PP	0 à 3
- boulangerie-pâtisserie (2)	CTPP/PP	0 ou 3	TOTAL		21	TOTAL		24
TOTAL		15				Commis de salle (47)		
						Technologie	CTPP/CT	1
						Hygiène et sécurité	CTPP/CT	2
						Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
						- salle	CTPP/PP	18 à 21
						Cours complémentaire(s) (2)	CTPP/PP	0 à 3
						TOTAL		24
						Ouvrier polyvalent en restauration rapide (342 – QP)		
						Technologie	CTPP/CT	1
						Hygiène et de sécurité	CTPP/CT	1
						Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]
						- art culinaire	CTPP/PP	7 ou 8
						- service et décoration professionnelle	CTPP/PP	7 à 9
						- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	5
						Cours complémentaire(s) (2)	CTPP/PP	0 à 3
						TOTAL		24

	<p style="text-align: center;">Boulangerie – pâtisserie</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Technologie</td> <td style="width: 10%;">CT</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td style="text-align: center;">[19]</td> </tr> <tr> <td>- boulangerie - pâtisserie</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">14</td> </tr> <tr> <td>- décoration professionnelle</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>- maintenance des locaux et des matériels</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </table>	Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19]	- boulangerie - pâtisserie	PP	14	- décoration professionnelle	PP	3	- maintenance des locaux et des matériels	PP	2	TOTAL		21	<p style="text-align: center;">Ouvrier en boulangerie – pâtisserie (342 – QP)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Technologie</td> <td style="width: 10%;">CT</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td style="text-align: center;">[19 à 22]</td> </tr> <tr> <td>- boulangerie - pâtisserie</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">14 à 16</td> </tr> <tr> <td>- décoration professionnelle</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">3 ou 4</td> </tr> <tr> <td>- maintenance des locaux et des matériels</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">2 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (2)</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">24</td> </tr> </table>	Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]	- boulangerie - pâtisserie	PP	14 à 16	- décoration professionnelle	PP	3 ou 4	- maintenance des locaux et des matériels	PP	2 ou 3	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3	TOTAL		24
Technologie	CT	1																																													
Hygiène et sécurité	CT	1																																													
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19]																																													
- boulangerie - pâtisserie	PP	14																																													
- décoration professionnelle	PP	3																																													
- maintenance des locaux et des matériels	PP	2																																													
TOTAL		21																																													
Technologie	CT	1																																													
Hygiène et sécurité	CT	1																																													
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]																																													
- boulangerie - pâtisserie	PP	14 à 16																																													
- décoration professionnelle	PP	3 ou 4																																													
- maintenance des locaux et des matériels	PP	2 ou 3																																													
Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3																																													
TOTAL		24																																													
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Le cours de « boulangerie-pâtisserie » sera organisé uniquement, si le groupe professionnel de 2ème phase « boulangerie-pâtisserie » est programmé dans l'établissement.</p> <p>(3) Les 6 heures d'art culinaire sont organisés obligatoirement dans le cas où le seul groupe professionnel est organisé en phase 2.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>																																													

Secteur professionnel 5 : HABILLEMENT – TEXTILE

Première phase (secteur)	Deuxième phase	Troisième phase																																																																																				
HABILLEMENT – TEXTILE	Habillement	Ouvrière retoucheuse (47)																																																																																				
<table border="1"> <tr> <td>Technologie</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Dessin technique</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier (1) :</td> <td></td> <td>[12]</td> </tr> <tr> <td>- coupe – essayage – couture</td> <td>CTPP/PP</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td></td> <td>15</td> </tr> </table>	Technologie	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Dessin technique	CTPP/CT	1	Pratique du métier (1) :		[12]	- coupe – essayage – couture	CTPP/PP	12	TOTAL		15	<table border="1"> <tr> <td>Technologie</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Dessin technique</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Éducation plastique orientée</td> <td>CS</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[17]</td> </tr> <tr> <td>- coupe – essayage – couture</td> <td>CTPP/PP</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td></td> <td>21</td> </tr> </table>	Technologie	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Dessin technique	CTPP/CT	1	Éducation plastique orientée	CS	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[17]	- coupe – essayage – couture	CTPP/PP	17	TOTAL		21	<table border="1"> <tr> <td>Technologie</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Dessin technique</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- coupe – essayage – couture (2)</td> <td>CTPP/PP</td> <td>18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (2)</td> <td>CTPP/PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td></td> <td>24</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Piqueuse polyvalente (47)</td> </tr> <tr> <td>Technologie</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Dessin technique</td> <td>CTPP/CT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td>[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- couture (3)</td> <td>CTPP/PP</td> <td>18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (2)</td> <td>CTPP/PP</td> <td>0 à 3</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td></td> <td>24</td> </tr> </table>	Technologie	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Dessin technique	CTPP/CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- coupe – essayage – couture (2)	CTPP/PP	18 à 21	Cours complémentaire(s) (2)	CTPP/PP	0 à 3	TOTAL		24	Piqueuse polyvalente (47)			Technologie	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Dessin technique	CTPP/CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- couture (3)	CTPP/PP	18 à 21	Cours complémentaire(s) (2)	CTPP/PP	0 à 3	TOTAL		24
Technologie	CTPP/CT	1																																																																																				
Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1																																																																																				
Dessin technique	CTPP/CT	1																																																																																				
Pratique du métier (1) :		[12]																																																																																				
- coupe – essayage – couture	CTPP/PP	12																																																																																				
TOTAL		15																																																																																				
Technologie	CTPP/CT	1																																																																																				
Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1																																																																																				
Dessin technique	CTPP/CT	1																																																																																				
Éducation plastique orientée	CS	1																																																																																				
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[17]																																																																																				
- coupe – essayage – couture	CTPP/PP	17																																																																																				
TOTAL		21																																																																																				
Technologie	CTPP/CT	1																																																																																				
Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1																																																																																				
Dessin technique	CTPP/CT	1																																																																																				
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																																																																																				
- coupe – essayage – couture (2)	CTPP/PP	18 à 21																																																																																				
Cours complémentaire(s) (2)	CTPP/PP	0 à 3																																																																																				
TOTAL		24																																																																																				
Piqueuse polyvalente (47)																																																																																						
Technologie	CTPP/CT	1																																																																																				
Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1																																																																																				
Dessin technique	CTPP/CT	1																																																																																				
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																																																																																				
- couture (3)	CTPP/PP	18 à 21																																																																																				
Cours complémentaire(s) (2)	CTPP/PP	0 à 3																																																																																				
TOTAL		24																																																																																				
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concerneront les retouches.</p> <p>(3) Les compétences de ce cours concerneront le piqûrage.</p> <p>(4) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>																																																																																				

Secteur professionnel 6 : ARTS APPLIQUÉS

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
ARTS APPLIQUÉS			Imprimerie – reliure			Ouvrier en imprimerie (342 – QP)		
Technologie	CT	1	Technologie	CT	1	Technologie	CT	1
Hygiène et de sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1
Pratique du métier (1) :	PP	[13]	Pratique du métier y compris les stages (1) :	PP	[19]	Pratique du métier y compris les stages (1) :	PP	[19 à 22]
- imprimerie	PP	4	- imprimerie	PP	10	- imprimerie	PP	19 à 22
- reliure	PP	5	- reliure	PP	9	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
- encadrement		4						
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		24
						Ouvrier en imprimerie – reliure (342 – QP)		
						Technologie	CT	1
						Hygiène et sécurité	CT	1
						Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]
						- imprimerie	PP	12 à 15
						- reliure	PP	7 à 10
						Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
						TOTAL		24
			Reliure – encadrement			Ouvrier en reliure – encadrement (342 – QP)		
			Technologie	CT	1	Technologie	CT	1
			Hygiène et sécurité	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1
			Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]
			- reliure	PP	10	- reliure	PP	12 à 15
			- encadrement	PP	9	- encadrement	PP	7 à 10
			TOTAL		21	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3
			TOTAL		24	TOTAL		24

		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier en reliure (342 – QP)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td style="text-align: center;">[19 à 22]</td> </tr> <tr> <td>- reliure</td> <td>P.P.</td> <td style="text-align: center;">19</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (2)</td> <td></td> <td style="text-align: center;">0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">24</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier en encadrement (342 – QP)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie</td> <td>CT</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CT</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td></td> <td style="text-align: center;">[19 à 22]</td> </tr> <tr> <td>- encadrement</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">19 à 22</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (2)</td> <td>PP</td> <td style="text-align: center;">0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">24</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier en reliure (342 – QP)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]	- reliure	P.P.	19	Cours complémentaire(s) (2)		0 à 3	TOTAL		24	Ouvrier en encadrement (342 – QP)			Technologie	CT	1	Hygiène et sécurité	CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]	- encadrement	PP	19 à 22	Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3	TOTAL		24
Ouvrier en reliure (342 – QP)																																												
Technologie	CT	1																																										
Hygiène et sécurité	CT	1																																										
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]																																										
- reliure	P.P.	19																																										
Cours complémentaire(s) (2)		0 à 3																																										
TOTAL		24																																										
Ouvrier en encadrement (342 – QP)																																												
Technologie	CT	1																																										
Hygiène et sécurité	CT	1																																										
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[19 à 22]																																										
- encadrement	PP	19 à 22																																										
Cours complémentaire(s) (2)	PP	0 à 3																																										
TOTAL		24																																										
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>																																										

Secteur professionnel 7 : ÉCONOMIE

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
ÉCONOMIE			Travaux de magasin			Auxiliaire de magasin (47)		
Langue maternelle (1)	CG	2	Langue maternelle (1)	CG	2	Langue maternelle (1)	CG	2
Mathématiques (1)	CG	2	Mathématiques (1)	CG	2	Mathématiques (1)	CG	2
Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	2	Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	2	Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	2
Éléments de commerce	CG/CT	2	Éducation plastique appliquée	CS	0 ou 1	Éducation plastique appliquée	CS	0 ou 1
Pratique du métier :		[7]	Éléments de commerce	CG/CT	2	Éléments de commerce	CG/CT	3
- travaux de magasin	CG/CS/CT/PP	2 à 5	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 2	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 2
- travaux de bureau	CG/CS/CT/PP	2 à 5	Pratique du métier, y compris les stages :		(10 à 13)	Pratique du métier, y compris les stages :		[12 à 15]
Cours complémentaire(s) (2)	CG/CS/CT/PP	0 ou 1	- travaux de magasin	CG/CT/PP	10 à 13	- travaux de magasin (2)	CG/CT/PP	12 à 15
TOTAL		15	Cours complémentaire(s) (2)	CG/CT/PP	0 à 2	Cours complémentaire(s) (5)	CG/CT/PP	0 à 2
			TOTAL		21	TOTAL		24
						Équipier logistique (47)		
						Langue maternelle (1)	CG	2
						Mathématiques (1)	CG	2
						Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	2
						Éléments de commerce	CG/CT	2
						Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 2
						Pratique du métier, y compris les stages :		[14 à 16]
						- travaux de magasin (3)	CG/CT/PP	14 à 16
						Cours complémentaire(s) (5)	CG/CT/PP	0 à 2
						TOTAL		24

Travaux de bureau			Assistant de réception – téléphoniste (47)		
Langue maternelle (1)	CG	2	Langue maternelle (1)	CG	3
Mathématiques (1)	CG	2	Mathématiques (1)	CG	3
Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	4	Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	2
Éléments de commerce	CG/CT	2	Éléments de commerce	CG/CT	2
Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4
Pratique du métier, y compris les stages :		[7 à 11]	Pratique du métier, y compris les stages :		[10 à 14]
- travaux de bureau	CG/CS/CT/PP	7 à 11	- travaux de bureau (4)	CG/CS/CT/PP	10 à 14
Cours complémentaire(s) (2)	CG/CS/CT/PP	0 à 2	Cours complémentaire(s) (5)	CG/CS/CT/PP	0 à 2
TOTAL		21	TOTAL		24
Encodeur de données (47)					
Langue maternelle (1)	CG	3	Langue maternelle (1)	CG	3
Mathématiques (1)	CG	3	Mathématiques (1)	CG	3
Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	4	Utilisation de l'outil informatique	CG/CS/CT/PP	4
Éléments de commerce	CG/CT	2	Éléments de commerce	CG/CT	2
Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4
Pratique du métier, y compris les stages :		[8 à 12]	Pratique du métier, y compris les stages :		[8 à 12]
- travaux de bureau	CG/CS/CT/PP	8 à 12	- travaux de bureau	CG/CS/CT/PP	8 à 12
Cours complémentaire(s) (5)	CG/CS/CT/PP	0 à 2	Cours complémentaire(s) (5)	CG/CS/CT/PP	0 à 2
TOTAL		24	TOTAL		24

<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations du passage de phase. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>	<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations du passage de phase. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>	<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours seront centrées sur les travaux en magasin, la réserve de marchandises et la vente.</p> <p>(3) Les compétences de ce cours seront centrées sur les travaux en dépôt de marchandises et en magasin.</p> <p>(4) Les compétences de ce cours seront relatives à la réception des personnes et des messages et à la téléphonie.</p> <p>(5) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>
--	--	--

Secteur professionnel 8 : SERVICES AUX PERSONNES

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
SERVICE AUX PERSONNES			Services sociaux et familiaux			Aide ménagère (47)		
Technologie	CTPP/CT	1	Technologie	CTPP/CT	1	Technologie	CTPP/CT	1
Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1
Éducation familiale et sanitaire	CTPP/CT	1	Éducation familiale et sanitaire	CTPP/CT	2	Éducation familiale et sanitaire (2)	CTPP/CT	3
Pratique du métier (1) :		[12]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[17]	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[16 à 19]
- art culinaire	CTPP/PP	3	- art culinaire	CTPP/PP	5	- maintenance du linge	CTPP/PP	5 à 8
- maintenance du linge	CTPP/PP	3	- maintenance du linge	CTPP/PP	5	- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	11
- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	3	- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	5	Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 à 3
- couture	CTPP/PP	3	- couture	CTPP/PP	2			
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		24
						Aide logistique en collectivités (47)		
						Technologie	CTPP/CT	1
						Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1
						Éducation familiale et sanitaire (2)	CTPP/CT	3
						Pratique du métier y compris les stages (1) :		[16 à 19]
						- maintenance du linge	CTPP/PP	4
						- maintenance des locaux et des matériels (3)	CTPP/PP	12 à 15
						Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 à 3
						TOTAL		24
						Ouvrière en blanchisserie – nettoyage à sec (47)		
						Technologie	CTPP/CT	2
						Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1
						Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]
						- maintenance du linge	CTPP/PP	18 à 21
						Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 à 3
						TOTAL		24

		<table border="1"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Technicienne de surface – nettoyeuse (47)</th> </tr> <tr> <td>Technologie</td> <td>CTPP/CT</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Hygiène et sécurité</td> <td>CTPP/CT</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pratique du métier y compris les stages (1) :</td> <td style="text-align: center;">[18 à 21]</td> </tr> <tr> <td>- maintenance des locaux et des matériels</td> <td>CTPP/PP</td> <td style="text-align: center;">18 à 21</td> </tr> <tr> <td>Cours complémentaire(s) (4)</td> <td>CTPP/PP</td> <td style="text-align: center;">0 à 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">24</td> </tr> </table>	Technicienne de surface – nettoyeuse (47)			Technologie	CTPP/CT	2	Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1	Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]	- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	18 à 21	Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 à 3	TOTAL		24
Technicienne de surface – nettoyeuse (47)																							
Technologie	CTPP/CT	2																					
Hygiène et sécurité	CTPP/CT	1																					
Pratique du métier y compris les stages (1) :		[18 à 21]																					
- maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	18 à 21																					
Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 à 3																					
TOTAL		24																					
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans ces périodes.</p> <p>(2) Les activités de ce cours rencontreront aussi les compétences de déontologie et des relations humaines.</p> <p>(3) Les activités de ce cours rencontreront aussi les compétences relatives aux travaux de collectivités.</p> <p>(4) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification. Les propositions doivent faire l'objet d'un avis favorable de l'inspection.</p>																					

Remarque :

L'emploi dans le présent document des noms féminins ou masculins pour les différents métiers de la formation professionnelle est épicène, en vue d'assurer la lisibilité des grilles nonobstant les dispositions du décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier.